



Association des Secteurs de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire

COMMUNIQUE DE PRESSE

Soigner en prison : Une responsabilité collective à préserver

A Nantes, des professionnels de santé exerçant en milieu pénitentiaire ont choisi de rendre visible leur inquiétude face à certaines évolutions récentes de l'organisation pénitentiaire. Cette démarche, exceptionnelle dans notre champ professionnel, s'inscrit dans une volonté de rappeler les conditions indispensables à l'exercice du soin en détention et d'alerter sur une dynamique préoccupante qui dépasse largement le cadre local.

L'Association des Secteurs de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire (ASPMP) souhaite, à travers ce communiqué, souligner un enjeu fondamental : les modalités d'organisation du milieu pénitentiaire ont un impact direct sur l'exercice du soin auprès des personnes détenues, mais aussi sur l'engagement durable des professionnels qui en assurent la mise en œuvre.

Depuis la loi de 1994, les soins en détention relèvent pleinement du service public hospitalier. Ils s'inscrivent dans un cadre juridique et éthique précis, qui suppose des conditions concrètes d'exercice compatibles avec la réalité des pratiques cliniques et avec les responsabilités portées par les équipes soignantes. Ces conditions doivent être garanties par un dialogue partenarial de qualité entre les institutions concernées.

Il ne s'agit ni d'opposer le soin à la sécurité, ni de désigner des responsabilités de manière manichéenne. Il s'agit de rappeler que le soin constitue une mission essentielle de l'Etat, au même titre que les autres missions exercées en détention.

Or, depuis plusieurs mois, de nombreux établissements constatent une fragilisation croissante des équipes de soins en milieu pénitentiaire. Lorsque les conditions d'exercice du soin se dégradent et que les décisions sont prises sans concertation suffisante, le risque est réel de voir s'accentuer un mouvement de désengagement des professionnels, déjà perceptible à l'échelle nationale.



Association des Secteurs de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire

Les soignants exerçant en milieu pénitentiaire ont conscience des contraintes liées au système pénitentiaire. L'articulation nécessaire entre soin et sécurité ne peut être durable que si elle repose sur une reconnaissance réciproque des missions et sur un dialogue structuré. À défaut, c'est le partenariat même entre santé et administration pénitentiaire qui s'affaiblit, avec des conséquences potentiellement graves pour les personnes détenues et pour le fonctionnement des établissements.

L'ASPMP appelle à un engagement renouvelé en faveur du dialogue partenarial de confiance, afin que les évolutions organisationnelles en milieu pénitentiaire intègrent pleinement les exigences du soin et respectent les professionnels. Préserver la qualité des soins en détention, c'est prévenir des ruptures dont les conséquences seraient lourdes pour les prisons françaises et pour la société dans son ensemble.

Fait à Paris, le 12 Janvier 2026

Pour le Bureau,
Pascale Giravalli – Présidente ASPMP